

Questionnaire

Nom : _____

Prénom : _____

Commune : _____

Objet :

La communauté de communes du pays de Briey mène actuellement un travail d'évaluation et d'actualisation de son projet de territoire élaboré en 2001 (projet 2001-2010), afin d'adapter sa stratégie de développement à court terme (2014) et à moyen terme (2020).

Ce travail doit permettre de conforter ou de modifier les priorités intercommunales, en tenant compte de l'évolution des enjeux démographiques, économiques, sociaux et environnementaux qui influenceront l'avenir de notre territoire.

Il facilitera également l'élaboration d'un plan financier valable jusqu'à la fin du mandat (2014), afin de mieux identifier nos marges de manœuvre dans un contexte d'incertitude accrue pesant sur nos ressources budgétaires et fiscales.

Outils :

Des documents thématiques sont disponibles sur le **site Internet** suivant :

<http://www.cycl-one.com/projetterritoireccpb>

Vous y trouverez des éléments (fichiers PDF) vous permettant de (re)découvrir le détail d'un certain nombre d'actions initiées par la CCPB depuis 2001 :

- Diagnostic et stratégie du projet de territoire de 2001,
- Cartographie de la CCPB,
- La charte de développement du Pays du bassin de Briey,
- Des documents thématiques (enfance, personnes âgées, conventions de partenariat, etc...),
- Le dernier rapport d'activité de la CCPB (exercice 2006),
- La note méthodologique présentant le planning d'actualisation du projet de territoire,
- Le relevé de décisions issu du 1^{er} séminaire du Bureau de la CCPB du 16 mai 2008.

Destinataires :

Tous les **élus des conseils municipaux** des communes membres, qu'ils siègent ou non au Conseil Communautaire de la communauté de communes, ainsi que les membres non élus des commissions thématiques, peuvent répondre à ce questionnaire. N'hésitez pas à en demander des copies à la CCPB.

Ce questionnaire est à retourner à la CCPB **avant le 15 septembre 2008** :

Par courrier : CCPB, 40 rue Carnot 54150 BRIEY

Par fax : 03 82 46 19 47

Par courriel : en demandant une version numérique du questionnaire à l'adresse suivante : arnaud.pinna@cc-paysdebriey.fr, ou en le téléchargeant sur le site Internet précité.

Pour toute question, contactez Arnaud PINNA à la CCPB : 03 82 20 96 22, ou par courriel (ci-dessus).

1 - Les actions mises en place depuis 2001 dans le cadre du projet de territoire

Objectifs stratégiques :

Favoriser l'accueil d'activités nouvelles

Renforcer les dispositifs d'accès à l'emploi

Actions engagées :

- **Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC, 1997-2002)**
- **Financement de trois chantiers-école (chantier d'insertion)**
- **Soutien aux créateurs d'entreprises (subventions AGIR Lorraine et Homégal)**
- **Nouvelle opération pour l'artisanat et le commerce (en cours)**

Vos commentaires sur les actions engagées :

Vos réflexions, vos préoccupations, vos priorités, vos propositions en relation avec les objectifs stratégiques :

Objectif stratégique :

Développer une politique touristique fondée sur les richesses patrimoniales et les loisirs de proximité.

Actions engagées :

- **Office de tourisme intercommunal (maison du tourisme et des loisirs)**
- **Soutien à la création de la brasserie Arnaud des Baroches**
- **Parcours de santé, voie verte Briey-Mancieulles, création de sentiers de randonnées**
- **Camping intercommunal du Plan d'Eau à Briey**
- **Centre de loisirs équestres à Mancieulles**
- **Jardin extraordinaire à Mancieulles**

Vos commentaires sur les actions engagées :

Vos réflexions, vos préoccupations, vos priorités, vos propositions en relation avec l'objectif stratégique :

**2 - L'évolution du projet de territoire : de nouveaux objectifs ?
 Vos propositions sur de nouvelles thématiques de travail
 dans le domaine du **développement économique et touristique**.**

Exemples de thématiques : zones d'activité, immobilier d'entreprises, insertion professionnelle, sites touristiques, autres...

Quelles sont pour vous les priorités à l'échelle de votre commune en matière de **développement économique et touristique** qui ne sont actuellement pas abordées au niveau intercommunal ?

Merci pour votre contribution.